

## **Compte-rendu « Rencontre de quartier » Du 27 novembre 08 – Maison des Associations**

Référents de quartier concernés :  
Brigitte de TESTA – Gérard LAGRANDEUR  
Christine GARBAY – Gérard JACQUET

Ouverture de la réunion par Myriam BERTHOUD, adjointe à la Communication, qui a rappelé le rôle et le fonctionnement des référents de quartier (système mis en place depuis 2006) ainsi que les objectifs de ces nouvelles réunions de quartier :

- Permettre aux Charbonnois de s'exprimer, s'informer, de débattre et échanger
- Etre en contact avec les Charbonnois et connaître leur expertise du quotidien.
- Apporter des réponses concrètes, factuelles aux questions et préoccupations exprimées. Informer sur les projets liés à l'avenir de la commune.

**Synthèse des retours « Coupon réponse »** suite à la distribution des invitations dans les boîtes aux lettres (Question et thèmes que vous souhaitez aborder ) autour de 5 thématiques :

- Le cadre de vie
- La sécurité routière
- Le cheminement piéton
- Sécurité des personnes et des biens
- Travaux de voiries et aménagements urbains

Avant que le public ne pose des questions, Maurice Fleury explique que la commune n'est pas propre ; ce problème dépend du Grand Lyon qui gère la propreté avec 3 autres entreprises. Le travail de l'équipe municipale est de faire en sorte que les marchés publics soient respectés et que chaque entreprise respecte son contrat. De nouveaux dispositifs doivent permettre de mieux gérer ces problèmes.

**QUESTION- Travaux Route de Sain-Bel –** Quelle nécessité ? La durée excessive

**R :** Les travaux ont été négociés par la commune de Tassin et le Conseil Général. Ils ont été appris de façon fortuite par notre commune. Cela nous permet de redéfinir les compétences entre les différentes entités territoriales.

La route de Sain Bel est une voie urbaine, qui peut permettre une place au mode doux.

**QUESTION- Cheminement piéton**

**R :** Le développement des modes doux reste fondamental. Il y aura une véritable volonté politique d'offrir des alternatives.

Le Grand Lyon vient de valider le financement de voies mode doux le long de l'avenue Bergeron et le long du chemin de la Bressonnière.

**QUESTION- Chemin de la Ferrière -** Manque de trottoirs et de sécurité

Mode doux non sécurisé à cause d'un ralentisseur ; il n'y a pas d'espace pour les piétons, les automobiles forcent le passage. Depuis les travaux sur le pont de la Bressonnière, afflux de circulation qui augmente la dangerosité du chemin.

**QUESTION- Chemin Vert :** quand seront faits les futurs aménagements ?

**R :** Nous en sommes à la moitié des aménagements. Le problème vient que des particuliers étaient propriétaires d'une bulle sur la route suite à des erreurs dans les actes notariés. Un an de retard a été pris, les finitions et l'aménagement de cette voirie sont prévus dans le PPI. Aucune date ne peut-être donnée à aujourd'hui. La deuxième tranche sera similaire à la première tranche.

### **QUESTION- Flux de circulation**

Est-ce que la municipalité a une vision sur le devenir de la route de Sain Bel dans 5 ans ? Quelle sera l'emprise de la route ? 17 000 véhicules par jour, et pas de projet sur cette route. Si l'A89 arrive à la Tour de Salvagny, que va devenir la circulation, existe t-il des solutions pour mieux gérer ces flux de circulation ?

**R :** Maurice Fleury explique qu'il existe la Conférence des Maires au niveau du Grand Lyon ; ce peut-être le lieu permettant d'avoir une réflexion commune aux problèmes de déplacement fort importants. La mise en place est prévue début décembre, une communication sera faite.

### **QUESTION- Av de Lacroix Laval et Tram-Train**

Quels vont-êtré les aménagements sur l'avenue Lacroix Laval ?

**R :** C'est inscrit pour les projets 2009.2010. Trottoirs et revêtements sont prévus dans la programmation du Grand Lyon.

2011 premier tram-train sur la ligne St Paul Sain-Bel.

Problème du passage à niveau, il va falloir se réserver des voies de dégagement pour améliorer la circulation ; le temps d'arrêt sera cependant très court.

Un maillage des sentiers est prévu pour faciliter les accès à la gare.

### **QUESTION- Police Municipale**

Il y avait 3 agents municipaux, maintenant 1 seul agent. Pourquoi ?

**R :** Maurice Fleury répond que la commune essaie de recruter depuis 1 an.

La gendarmerie intervient à la demande, mais ne peut pas être constamment sur notre commune.

### **QUESTION- Les tags**

**R :** Ils vont être enlevés sur la route de Sain Bel et le Chemin Vert.

La commune a connu le même problème sur la route de Paris ; la gendarmerie de Tassin a fait de nombreux contrôles. Il lui est demandé la même chose sur le quartier Sain Bel.

### **QUESTION- Les inondations - Qui paie les travaux, qui fait quoi ?**

**R :** Le Grand Lyon a débloqué 400 000€ pour effectuer les travaux en urgence.

En ce qui concerne l'avenue de Lacroix Laval, le talus va être enroché.

Pour le ruisseau, le SAGYRC va commencer des travaux pour un montant de 765 391 € pour la commune de Charbonnières.

### **QUESTION- La région**

L'augmentation de population d'environ 1 000 personnes est prévue à échéance d'une dizaine d'années. Mais, Charbonnières reste une ville verte. Le site va devenir un quartier. Charbo 2026, c'est se projeter dans l'avenir pour trouver des espaces mutables permettant d'accueillir cette nouvelle population.

### **QUESTION- Problèmes locaux au quartier**

. Il n'existe pas de signalement sur la route de Sain Bel pour indiquer le chemin du Grand Chêne.

. Le feu du carrefour des Hautinières route de Sain Bel est mal réglé, c'est très difficile pour les proches riverains de sortir de chez eux, le flux de voitures étant incessant.

. Les plantations du massif à ce carrefour sont trop hautes et gênent la visibilité. Une taille serait nécessaire.

. Ce secteur a de nombreux corbeaux qui nichent sur ce territoire, .

. Le baptême de l'air d'hélicoptère sur la commune de St Genis Laval a dérangé certains riverains de la route de Sain Bel.

### **QUESTION - Les problèmes de redevance du Casino qui diminuent vont-elles affecter les finances de la commune et impacter sur la taxe d'habitation ?**

**R :** Oui les finances sont affectées mais il n'y aura pas d'impact sur la taxe d'habitation en 2009. Un groupe de travail s'est mis en place pour réfléchir sur l'apport de nouvelles recettes